

# Oléiculture

BSV bilan de  
la saison 2025

## ARC – MÉDITERRANÉEN

### AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

#### Présentation du réseau

Les membres du réseau BSV réalisent des observations sur un ensemble de vergers leur permettant d'identifier la présence des bioagresseurs et de décrire leurs dynamiques et leurs impacts sur la culture. Les réseaux de piégeage de la mouche de l'olive et de la teigne de l'olivier complètent ces observations.

#### Bilan climatique

L'année 2025 a été particulière sur plusieurs points. D'un point de vue thermique, les températures extrêmes hautes ont battu des records de valeurs et de durée notamment lors de l'épisode caniculaire de la deuxième moitié de juin. On observe aussi des variations rapides et importantes parfois d'une semaine à l'autre, peu importe la saison : on peut parler de dynamique en « dent de scie ».

Les précipitations ont été correctes et opportunes au printemps, pour certains secteurs tardives à l'automne et exceptionnels en volume à la fin de l'année 2025.

On enregistre également quelques épisodes de grêle localisés et un épisode de gel à la mi-novembre sur une grande partie du bassin oléicole.

#### Bilan phénologie

En 2025, la floraison semble plus tardive d'une ou deux semaines selon les secteurs par rapport à l'année précédente et plutôt moins étalée dans le temps (malgré des variations selon le secteur et la conduite culturale).

Les rendements en huile dans les fruits ont été hauts sur l'ensemble des territoires oléicoles ayant eu une production avec une avance assez généralisée de la lipogénèse et de la maturité organoleptique.

La pousse végétative a été globalement généreuse mais avec un démarrage tardif (parfois avec les fleurs déjà en place).

#### Synthèse des bioagresseurs

En 2025, la pression mouche de l'olive a été très importante. Les vols ont débuté tôt en saison, engendrant des dégâts considérables allant jusqu'à la perte totale de la récolte dès la fin juillet. Sur les vergers avec des protections positionnées suffisamment tôt et renouvelées régulièrement, les dégâts ont été contenus.

Pour la teigne, la pression et les dégâts ont été moindres par rapport à 2024 et sont restés à des niveaux habituels.

Les maladies du feuillage restent toujours très présentes sur l'ensemble des départements oléicoles. Avec des conditions particulièrement favorables aux contaminations au printemps, la pression œil de paon et cercosporiose a été forte. Malgré des défoliations importantes observées, la pousse végétative permet de compenser ce phénomène.



#### Référents filière & rédacteurs

**Justine CHAZALVIEL**

France Olive Production  
[j.chazalviel@ctolivier.org](mailto:j.chazalviel@ctolivier.org)

**Julien BALAJAS**

France Olive Production  
[j.balajas@ctolivier.org](mailto:j.balajas@ctolivier.org)

#### Directeur de publication

**Georgia Lambertin**

**Présidente de la chambre régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur**

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

#### Supervision

**DRAAF**

**Service régional de l'Alimentation  
PACA**

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



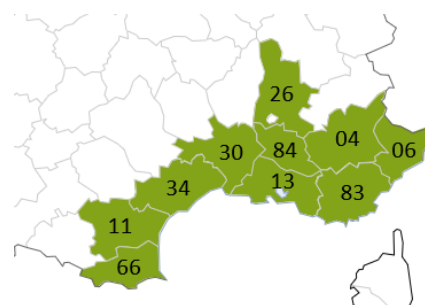
Tous les BSV  
PACA



## Membres du réseau

Depuis 2021, le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) oléicole de l'arc Méditerranéen rassemble les départements littoraux d'Occitanie, la Drôme, ainsi que l'ensemble des départements de la Région Sud à l'exception des Hautes-Alpes.

Les BSV sont élaborés grâce aux observations effectuées par divers acteurs clés du secteur oléicole. Parmi eux, on retrouve les conseillers des Chambres d'Agriculture, de BioCIVAM, de coopératives agricoles partenaires, de CETA, de syndicats d'AOP, de groupements de producteurs, de consultants indépendants et enfin de France Olive.



*Territoires suivis pour le BSV oléicole Arc-Méditerranéen (source : France Olive)*

Pour des ravageurs spécifiques tels que la mouche de l'olive et la teigne de l'olivier, les observations sont complétées par des réseaux de piégeage. Ces réseaux sont alimentés par les données fournies par des oléiculteurs volontaires, qui jouent un rôle crucial dans la surveillance et la gestion de ces nuisibles.

## Protocoles et méthodes d'observations

### Parcelles suivies

- **Parcelles fixes** : Ces parcelles font l'objet d'observations régulières, permettant de définir la dynamique des bioagresseurs conformément au protocole Surveillance Biologique du Territoire (SBT). Les données collectées sur ces parcelles offrent une vision continue et précise de l'évolution des populations de ravageurs et de maladies.
- **Parcelles flottantes** : Ces parcelles sont sélectionnées de manière aléatoire et font l'objet d'observations ponctuelles. Elles complètent les données des parcelles fixes en fournissant des informations supplémentaires sur des zones variées, permettant ainsi une surveillance plus exhaustive et représentative.

### Observations

- **Réseau de piégeage de la mouche de l'olive** : Ce réseau est constitué de parcelles d'oliviers équipées de pièges chromatiques jaunes à phéromones sexuelles longue durée (efficaces pendant 180 jours), spécifiquement conçues pour la mouche de l'olive. Les pièges sont relevés au minimum une fois par semaine par les conseillers oléicoles ou les oléiculteurs volontaires, qui comptent le nombre de mouches capturées. La période de piégeage peut être annuelle ou saisonnière (de juin à novembre), en fonction des piégeurs. Toutes les données de capture sont saisies dans l'application « Oléiculteur » (gratuite), permettant une visualisation de la dynamique de piégeage et un partage des données notamment sous forme de cartes de piégeage, globalisées sur une zone donnée. **Ce réseau a été complété par deux pièges électroniques automatisés TrapView sur deux parcelles : une dans le Var, une dans les Alpes-Maritimes.**
- **Observations des maladies du feuillage** : Des observations périodiques de cercosporiose et d'œil de paon sont effectuées sur certaines parcelles du réseau BSV. Ces observations permettent de surveiller l'évolution de ces maladies fongiques et d'adapter les stratégies de gestion en conséquence. En fin d'hiver et en fin d'été, des tests soude sont réalisés pour déterminer l'inoculum latent d'œil de paon présent sur les parcelles. Ces tests permettent de

prévoir les potentielles apparitions (sorties) de symptômes d'œil de paon durant le printemps et au début d'automne, offrant ainsi une meilleure anticipation et gestion de cette maladie.

- **Réseau de piégeage de la teigne de l'olivier** : Depuis 2023, un réseau de piégeage de la teigne a été mis en place, suivant le même schéma que celui utilisé pour la mouche de l'olive. Ce réseau repose sur la participation d'oléiculteurs volontaires, qui reçoivent de la part de France Olive des pièges delta équipés de phéromones spécifiques à la teigne. En contrepartie, ces oléiculteurs effectuent des comptages hebdomadaires des captures, permettant ainsi une surveillance continue et précise de la présence de la teigne dans les vergers.

Les observations BSV sont complétées par des observations réalisées dans le cadre d'un programme d'action de France Olive, financé par l'Europe et France AgriMer. Dans ce programme, les conseillers oléicoles effectuent des observations pour France Olive sur des parcelles de référence (non BSV) préalablement sélectionnées. Ces observations incluent des notations de fréquence des maladies du feuillage, de piégeages et de dégâts causés par la teigne de l'olivier, ainsi que de piégeages et de dégâts causés par la mouche de l'olive. Toutes ces observations sont réalisées selon un protocole rigoureux, garantissant ainsi la précision et la fiabilité des données collectées.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de parcelles suivies dans chaque secteur du réseau BSV oléicole (parcelles fixes et piégeurs volontaires). Ces données permettent de visualiser la répartition des observations et de mieux comprendre la couverture géographique des suivis réalisés.

| Région           | Département | Nombre de parcelles BSV | Total       |
|------------------|-------------|-------------------------|-------------|
| Région Sud       | 04          | 14                      | 89 piégeurs |
|                  | 06          | 8                       |             |
|                  | 13          | 42                      |             |
|                  | 83          | 12                      |             |
|                  | 84          | 13                      |             |
| Région Occitanie | 11          | 6                       | 43 piégeurs |
|                  | 30          | 18                      |             |
|                  | 34          | 13                      |             |
|                  | 66          | 6                       |             |
| Région Aura      | 07          | 0                       | 12 piégeurs |
|                  | 26          | 12                      |             |

Le tableau ci-dessous présente la répartition des parcelles suivies dans le cadre des actions de France Olive, en fonction des secteurs géographiques et des thématiques décrites précédemment.

| Région           | Département | Nombre de parcelles en fonction de la thématique des observations |                     |                       |
|------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|
|                  |             | Mouche de l'olive                                                 | Teigne de l'olivier | Maladies du feuillage |
| Région Sud       | 04          | 3                                                                 | 2                   | 2                     |
|                  | 06          | 3                                                                 | 2                   | 2                     |
|                  | 13          | 6                                                                 | 3                   | 3                     |
|                  | 83          | 3                                                                 | 2                   | 2                     |
|                  | 84          | 2                                                                 | 2                   | 2                     |
| Région Occitanie | 11          | 3                                                                 | 3                   | 3                     |
|                  | 30          | 4                                                                 | 4                   | 4                     |
|                  | 34          | 2                                                                 | 1                   | 1                     |
|                  | 66          | 3                                                                 | 2                   | 2                     |
| Région Aura      | 07          | 0                                                                 | 0                   | 0                     |
|                  | 26          | 3                                                                 | 2                   | 2                     |

Le tableau suivant présente les périodes d'observations des différents bioagresseurs dans le cadre des suivis BSV. Ces périodes sont définies en fonction des cycles biologiques des ravageurs et des maladies, permettant ainsi une surveillance optimale et une gestion efficace des interventions phytosanitaires :

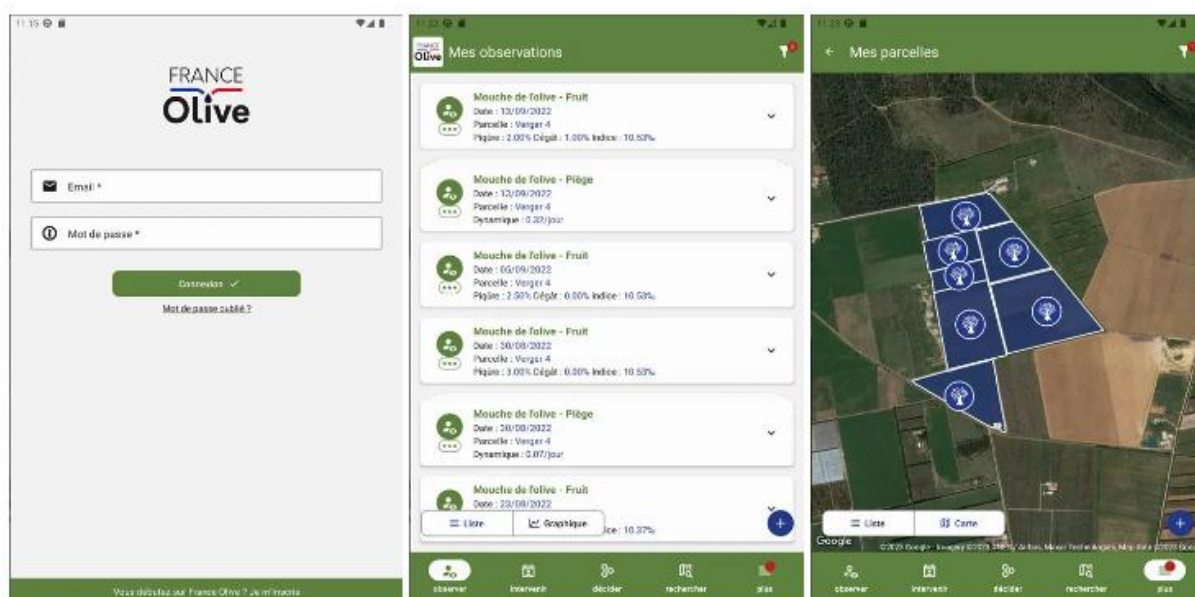
| Période d'observations des maladies et ravageurs de l'olivier en 2025 |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
|-----------------------------------------------------------------------|-------|------|------|-------|-----|------|-------|------|-------|------|------|------|
|                                                                       | Janv. | Fév. | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Dec. |
| <b>Mouche de l'olive</b>                                              |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| <b>Dalmaticose</b>                                                    |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| <b>Teigne de l'olivier</b>                                            |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| <b>Œil de paon</b>                                                    |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| <b>Cercosporiose</b>                                                  |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| <b>Cochenilles <i>Diaspididae</i></b>                                 |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| Autres cochenilles                                                    |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| Bactériose                                                            |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| <i>Metcalfa pruinosa</i>                                              |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| Psylle                                                                |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| Pyrale du jasmin                                                      |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| Otiorrhynque                                                          |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| Cécidomyie de l'écorce                                                |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |
| Punaise                                                               |       |      |      |       |     |      |       |      |       |      |      |      |

\*Bioagresseurs principaux en gras.

## Outils d'aide à l'estimation du risque

### Application « Oléiculteur »

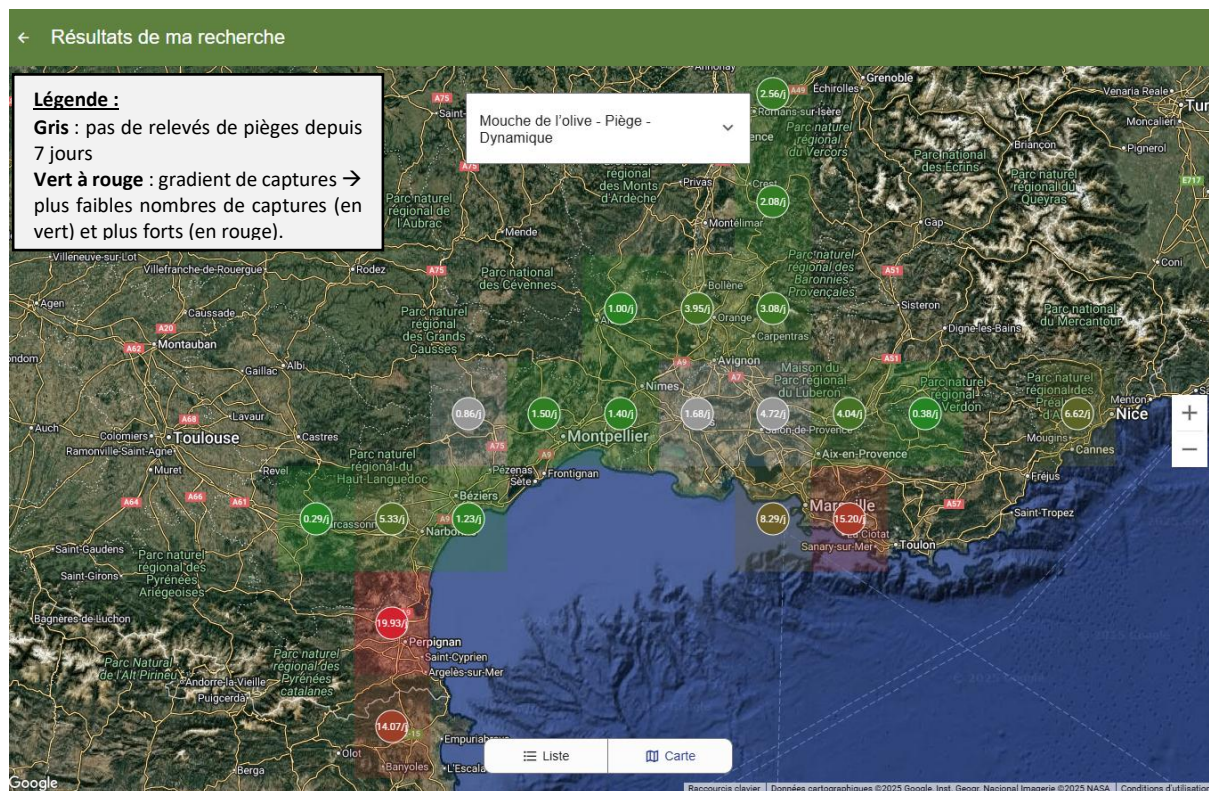
En 2023, France olive a développé un outil d'aide à la décision disponible gratuitement sur smartphone et internet pour tous les oléiculteurs français. Toutes les informations sur cette application sont disponibles sur le site de [France Olive](https://franceolive.fr).



## Fonctionnalités de l'application

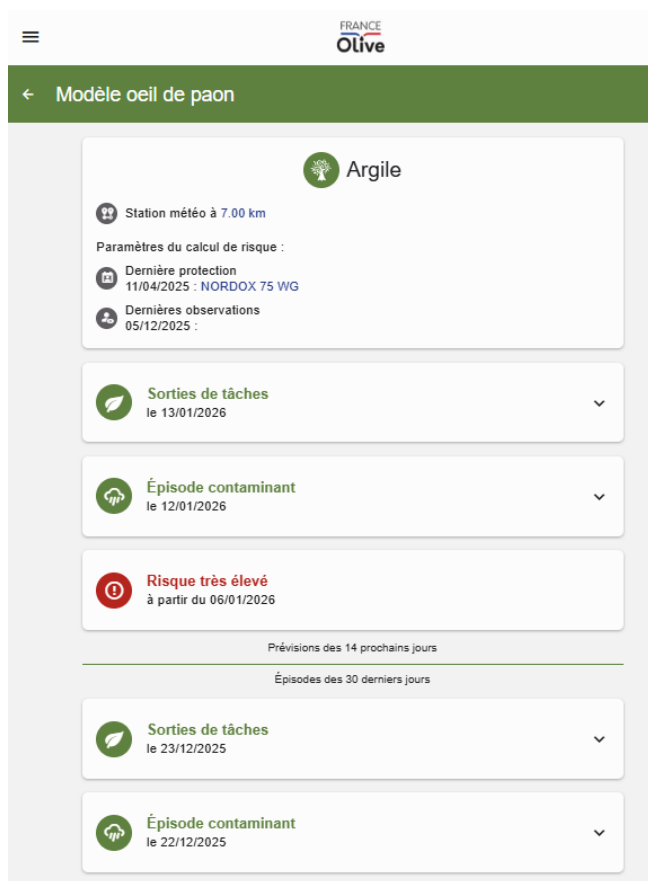
### - Saisie et visualisation des observations de bioagresseurs :

L'application permet aux oléiculteurs de saisir et visualiser les observations de bioagresseurs autour de leur exploitation ainsi que sur l'ensemble du territoire oléicole.



*Exemple de carte de piégeage de la mouche pour le BSV  
(relevés du 30 août au 5 septembre 2025)*

Par exemple, la carte des piégeages de la mouche de l'olive est directement accessible via cet outil. Les utilisateurs peuvent également visualiser les observations de piégeage de leur exploitation sur un graphique de suivi de la dynamique des populations, non seulement pour l'année en cours mais aussi pour les années antérieures. De plus, l'application offre un accès à diverses autres informations telles que la carte de piégeage teigne, les dégâts causés par la mouche, et la présence de maladies du feuillage, le tout présenté sous forme de cartes ou de graphiques interactifs.



#### - Accès au modèle de décision Œil de Paon

Ce modèle, développé par la DRAAF PACA en collaboration avec le CRIIAM Sud et France Olive, est un outil épidémiologique. Il combine les données météorologiques passées et prévisionnelles de proximité (via Weenat Météo vision), les observations réalisées par les oléiculteurs sur leurs parcelles, ainsi que leurs interventions de protection. Grâce à ces données, le modèle calcule le niveau de risque de contamination et d'observation des symptômes, ainsi que les périodes estimées de sortie des symptômes. Cela permet aux oléiculteurs de prendre des décisions éclairées pour la gestion de l'œil de paon.

*Exemple du modèle Œil de paon de l'application Oléiculteur (simulation du 6 janvier 2025 à Saint-Gilles)*



## Bilan climatique

### CARTE DES STATIONS METEOROLOGIQUES SUR LA ZONE OLEICOLE

#### REGION SUD

Les graphiques ci-dessous représentent les données météorologiques de l'année 2025 pour la région Sud, comparées aux normales climatiques établies sur la période de 1991-2020. Ces données sont éditées par le CRIIAM Sud et incluent les précipitations (histogrammes) et les températures décadaires (courbes).

#### Précipitations

Les histogrammes illustrent le cumul de pluie reçu chaque décade (période de dix jours) au cours de l'année 2025, comparée aux moyennes historiques. Cette comparaison permet d'identifier les périodes de l'année où les précipitations ont été anormalement élevées ou faibles, ce qui peut avoir un impact significatif sur la croissance des oliviers et la propagation des maladies.

#### Températures

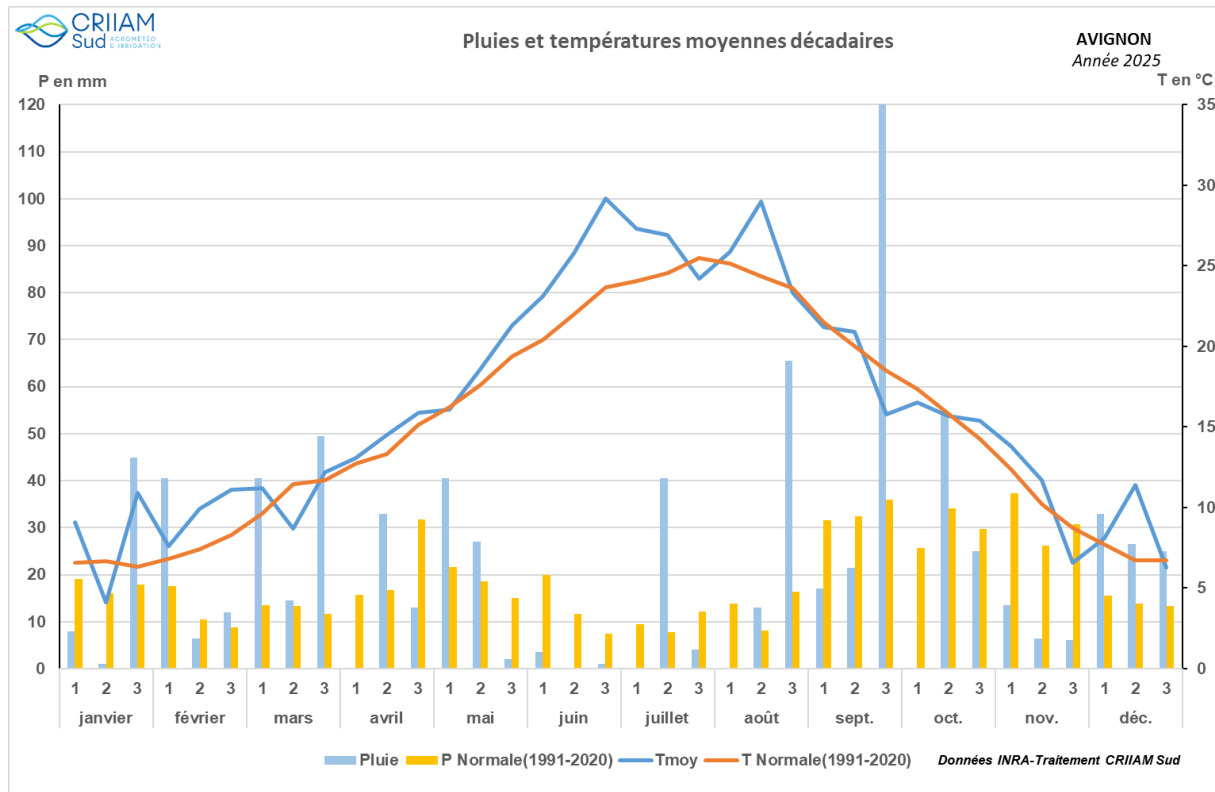
Les courbes représentent les températures moyennes décadaires de l'année 2025, comparées aux normales climatiques. Cette analyse permet de visualiser les écarts de température par rapport aux moyennes historiques, fournissant ainsi des informations cruciales sur les conditions thermiques qui peuvent influencer le développement des bioagresseurs et la phénologie des oliviers.

Ces données météorologiques sont essentielles pour les oléiculteurs, car elles permettent de mieux comprendre les conditions climatiques actuelles et de prendre des décisions éclairées pour la gestion de leurs cultures.

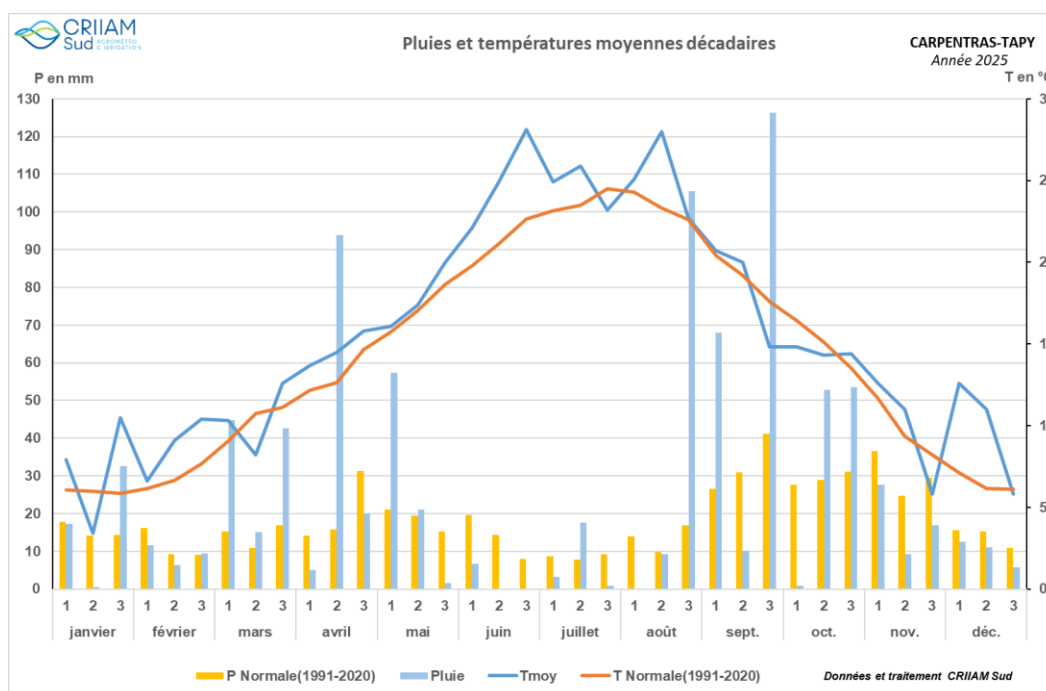
- **Vaucluse**

Le printemps a été pluvieux avec peu de vent pendant la floraison. Il y a eu peu de pluie pendant l'été mais un gros épisode en septembre. Les températures suivent globalement les normales saisonnières sauf sur la période estivale.

- Données météorologiques à Avignon



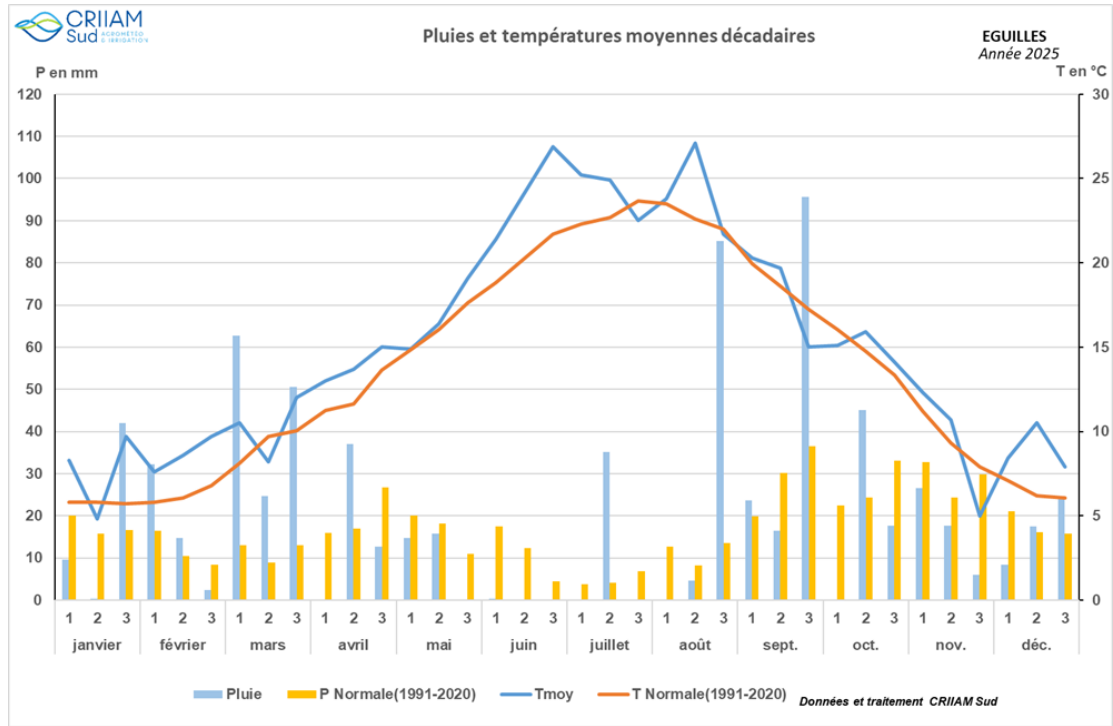
- Données météorologiques à Carpentras-Tapy



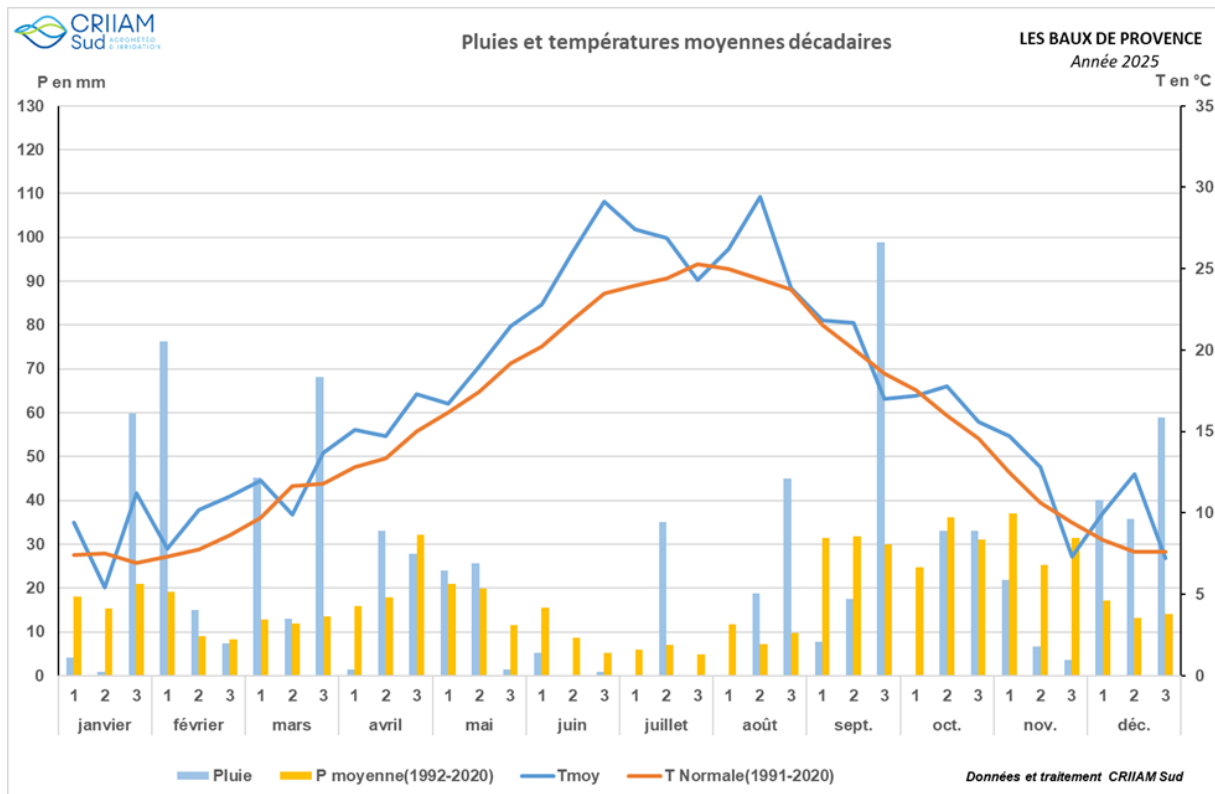
- **Bouches-du-Rhône**

Le printemps a été doux et pluvieux. L'été a connu des épisodes caniculaires et des orages ponctuels en juillet. En Novembre, il y a eu peu de pluies et un épisode de gel.

- Données météorologiques à Eguilles



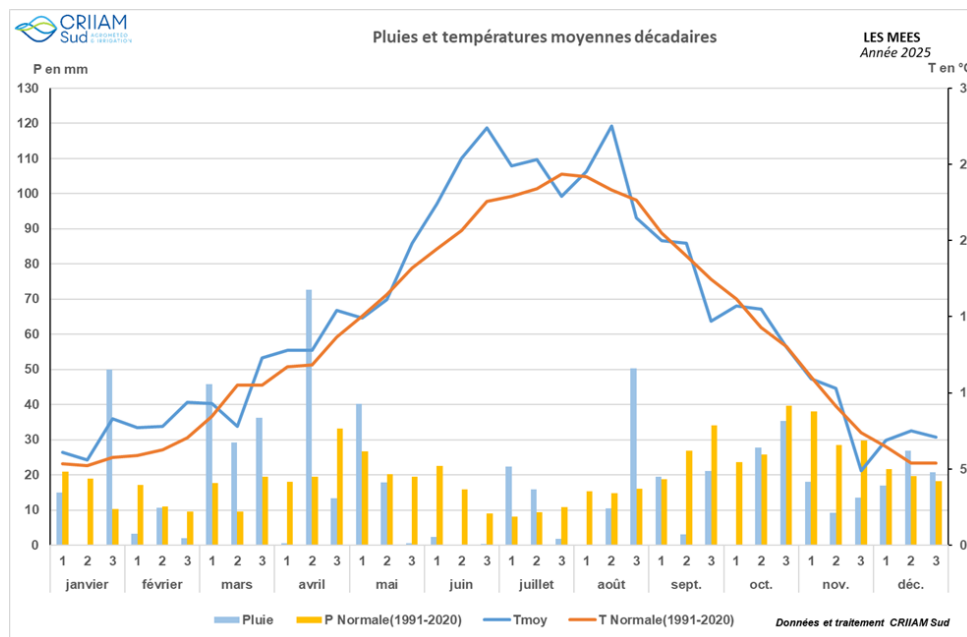
- Données météorologiques aux Baux de Provence



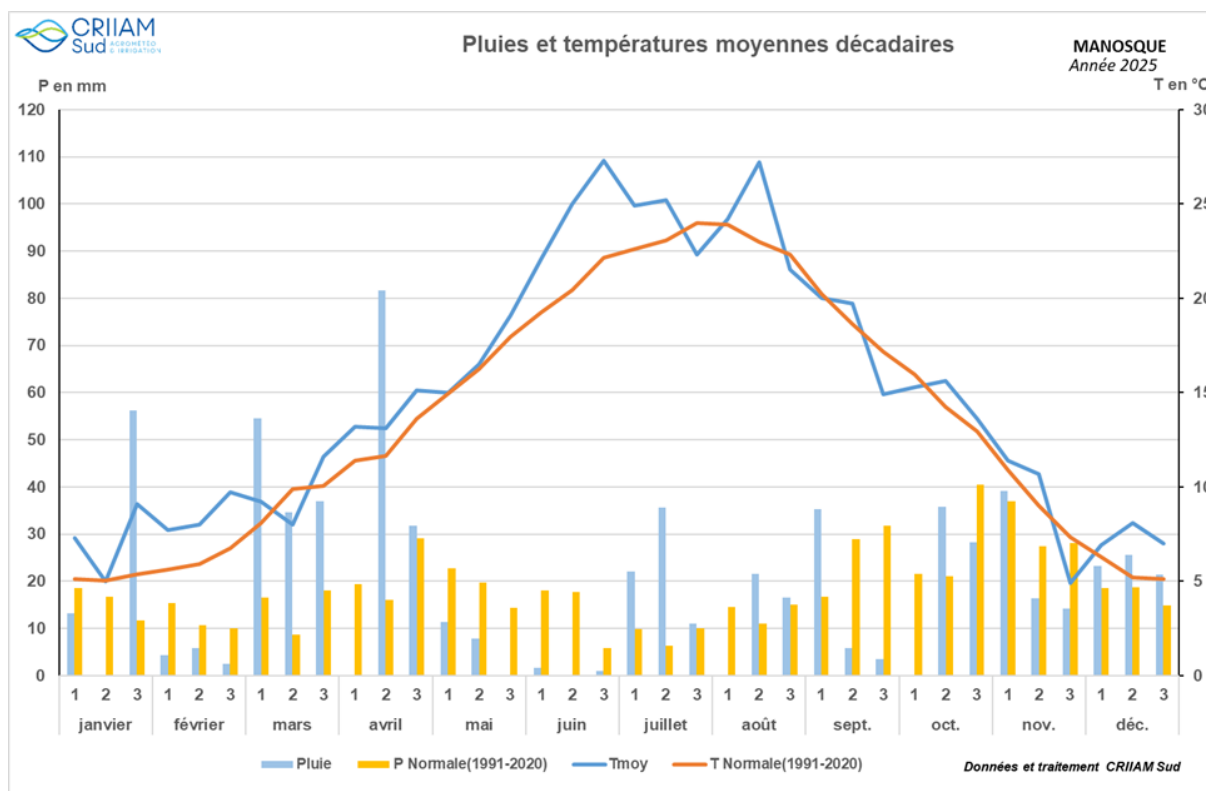
- **Alpes-de-Haute-Provence**

On notera particulièrement les hautes températures de fin juin suivies d'un retour brutal sous les normales saisonnières et des écarts de température importants en journée (entre le matin et la fin de journée). Il y a eu quelques dégâts de gel sur fruits le 19 novembre.

- Données météorologiques aux Mées



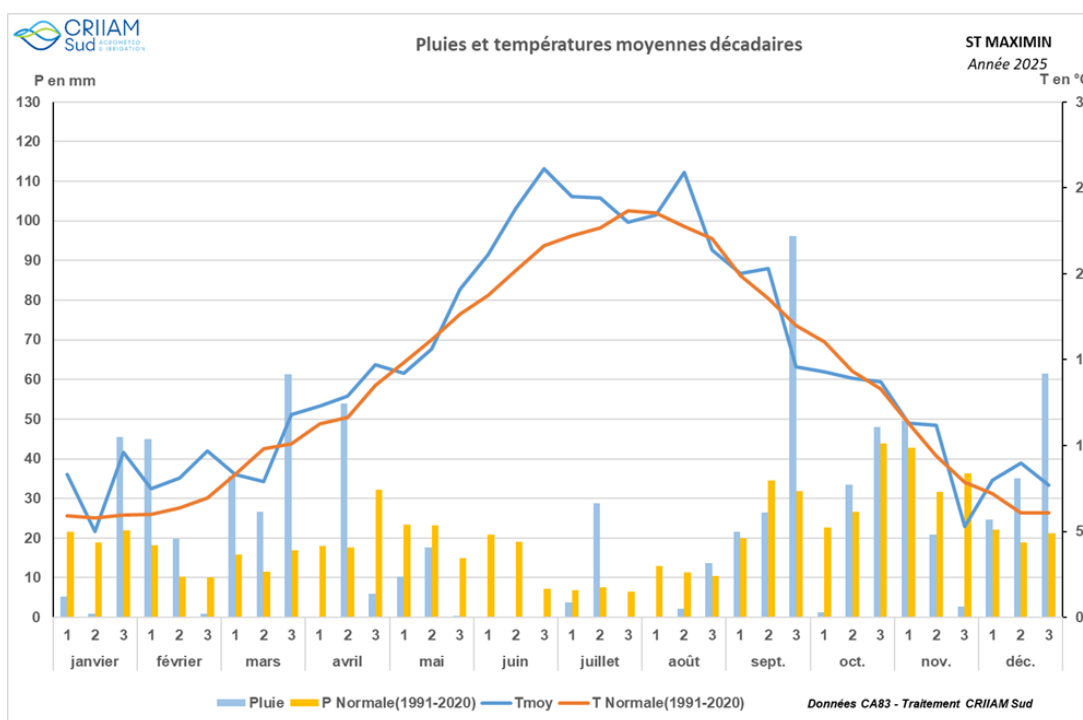
- Données météorologiques à Manosque



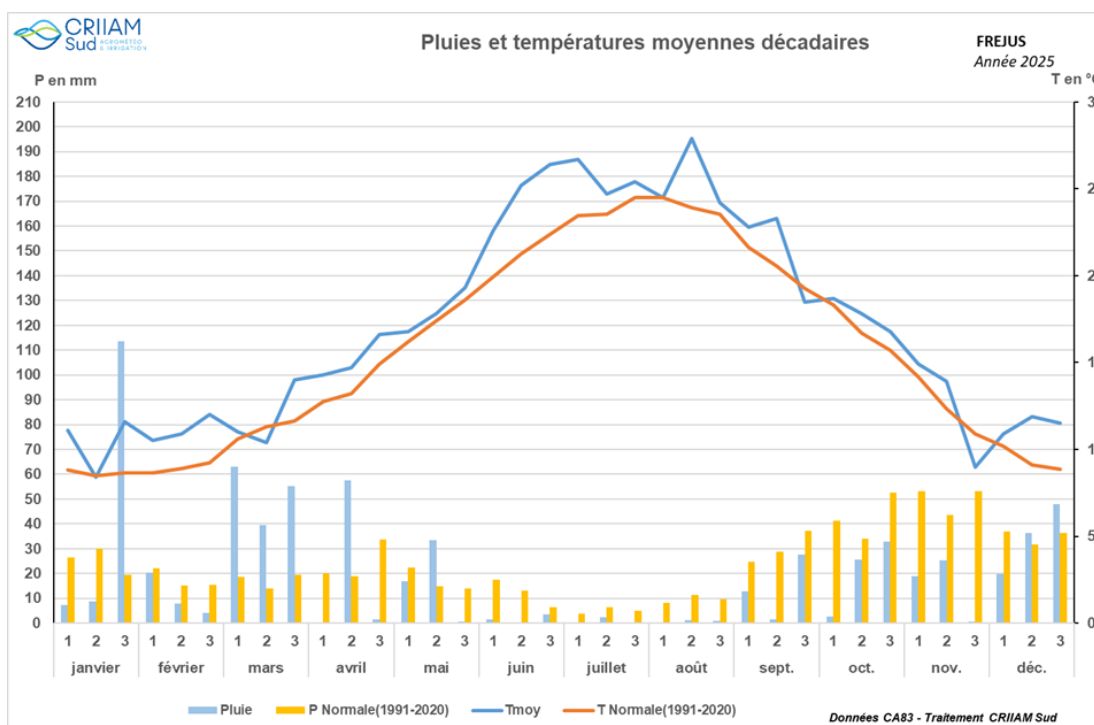
- **Var**

L'été a été caniculaire surtout dans le centre et le haut Var avec des pics de chaleur survenus tôt en saison et dans des zones inhabituelles (haut Var). Sur ces mêmes zones, un épisode de gel est survenu en novembre (-8°C). Même s'il y a eu peu de vent pendant la période de floraison, il y a eu des épisodes venteux conséquents en-dehors de cette période. Globalement, 2025 a été une année avec des précipitations correctes, malgré une répartition peu habituelle. Des épisodes de grêle avec des dégâts localisés sont aussi recensés.

- Données météorologiques à Manosque



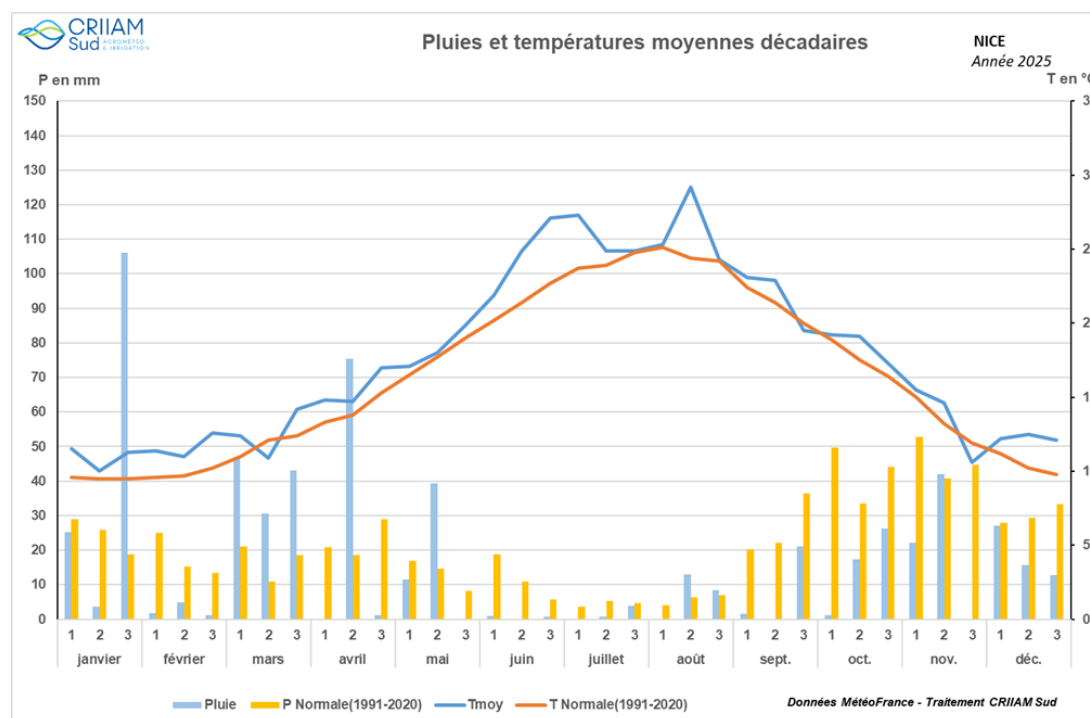
- Données météorologiques à Fréjus



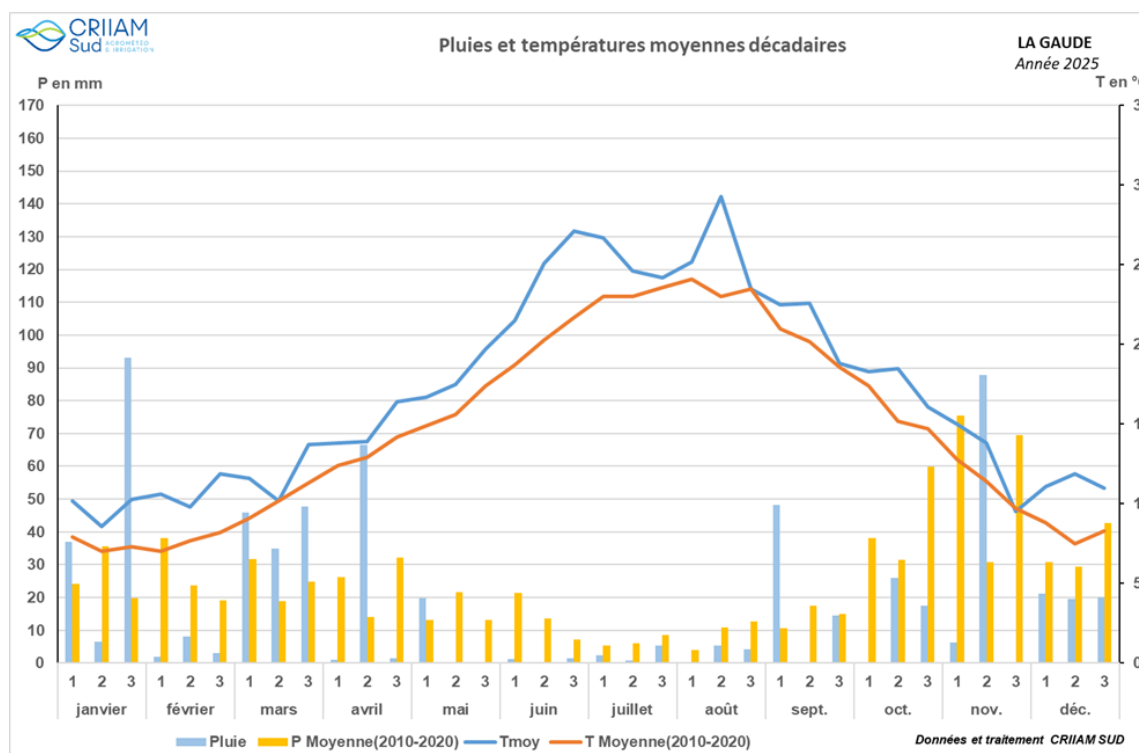
- **Alpes-Maritimes**

Un des points marquant sur cette région pour l'année 2025 est la longue canicule du 22 juin au 7 juillet avec une sécheresse marquée et des records de température (minimaux et maximaux durant cette période). Globalement les pluies ont été suffisantes avec un premier semestre pluvieux.

- Données météorologiques à Nice



- Données météorologiques à la Gaude



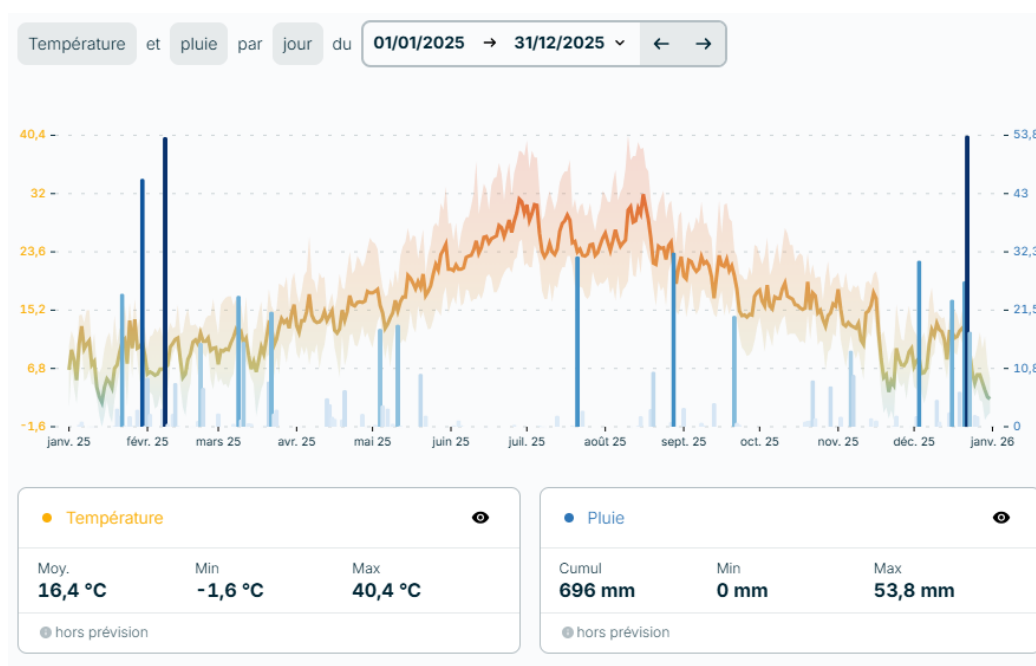
## REGION OCCITANIE

Pour la région Occitanie, seules les données de températures et de cumul de précipitations sont affichées. Les données présentées dans les graphiques suivants sont exportées de l'application Weenat, basées sur les données « Weenat Météo Vision ». A ce jour, nous ne disposons pas encore d'un historique complet pour ces données.

- **Gard**

De la grêle est signalée durant le mois de juillet sans dégâts significatifs. Il n'y a pas eu de précipitations de mi-septembre à la récolte. Le printemps a été humide et le début d'hiver très pluvieux. L'été a été sec.

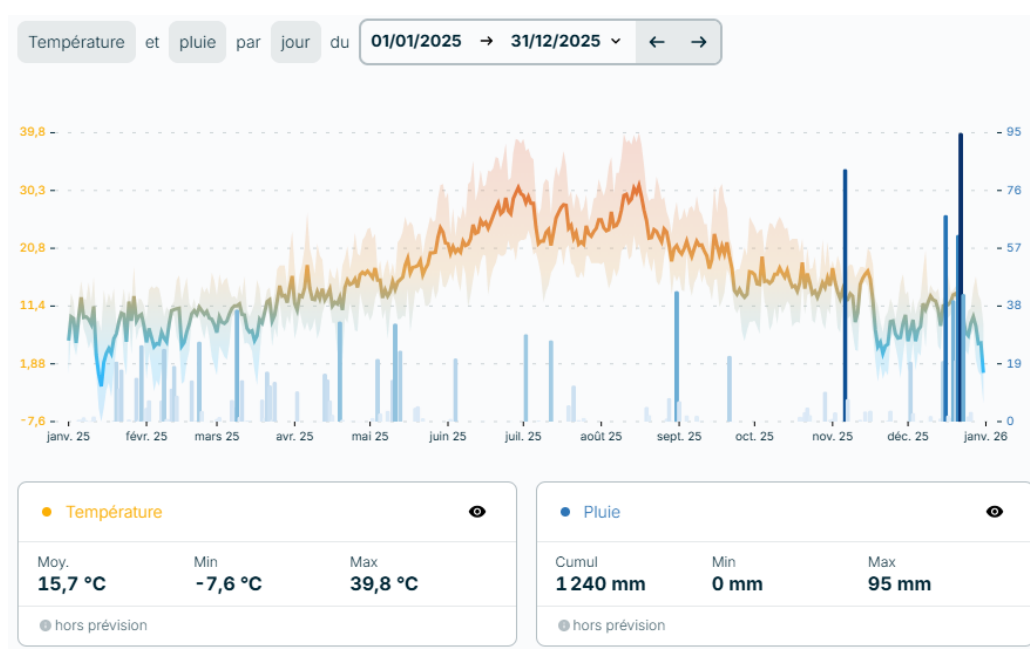
- Données météorologiques à Saint-Gilles



- **Hérault**

Les conditions de l'année 2025 sont proches de celles dans le Gard. A noter que les cumuls de pluie de Décembre ont été particulièrement exceptionnels.

## ○ Données météorologiques à Aniane



## ● Pyrénées-Orientales

L'hiver a été doux malgré deux nuits gélives (-9°C) en janvier. Le printemps a été pluvieux mais sans humidité excessive du fait de périodes venteuses. Cette région a connu également la canicule à partir de mi-juin jusqu'à mi-juillet. Il y a eu des pluies pendant l'été, pendant l'automne et beaucoup en décembre avec des efficacités variables. On observe également plus de vent marin que d'habitude (vent qui amène de l'humidité) et autant de tramontane (vent séchant).

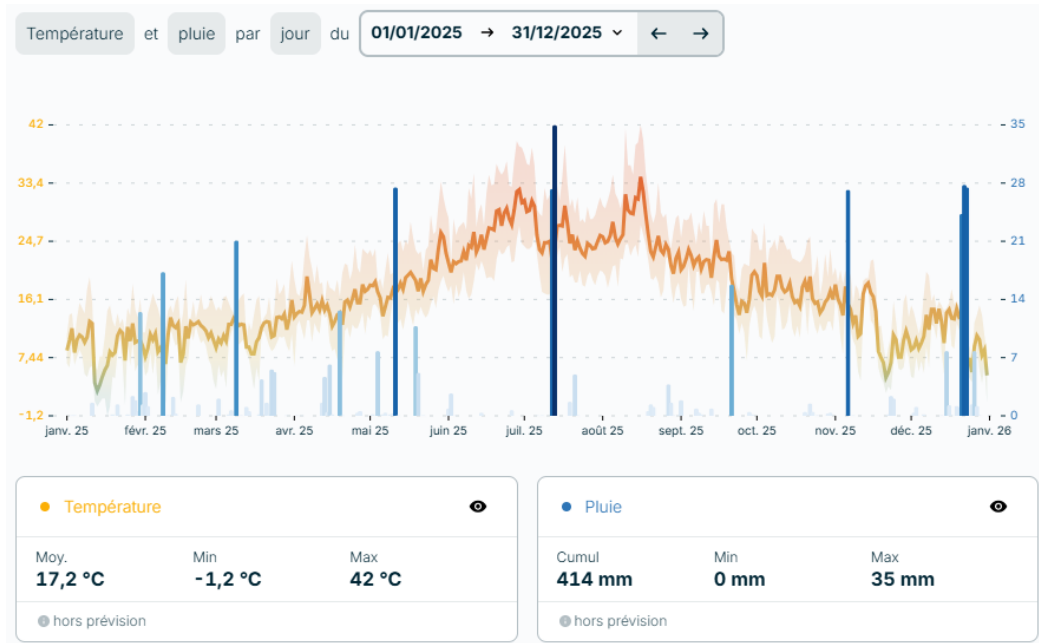
## ○ Données météorologiques à Palau-del-Vidre



- **Aude**

Dans l'Aude, les conditions ont été proches de celle des Pyrénées Orientales mais avec moins de précipitations. De plus, ce territoire a été marqué par un incendie historique.

- Données météorologiques à Narbonne



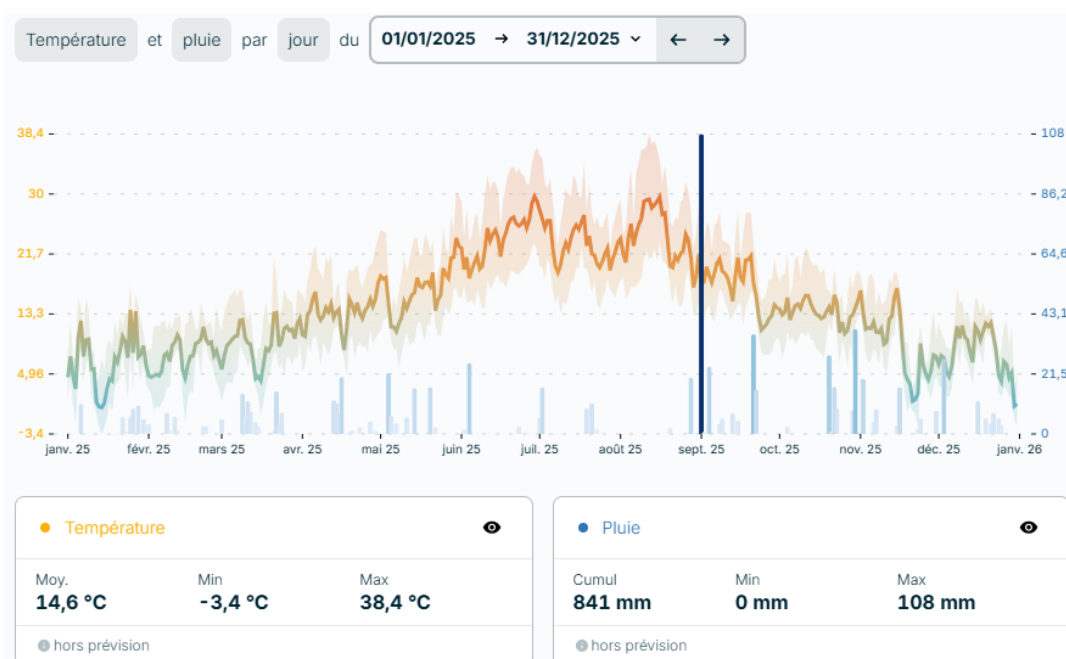
## REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, seules les données de températures et de cumul de précipitations sont affichées. Les données présentées dans les graphiques suivants sont exportées de l'application Weenat, basées sur les données « Weenat Météo Vision ». A ce jour, nous ne disposons pas encore d'un historique complet pour ces données.

- **Drôme**

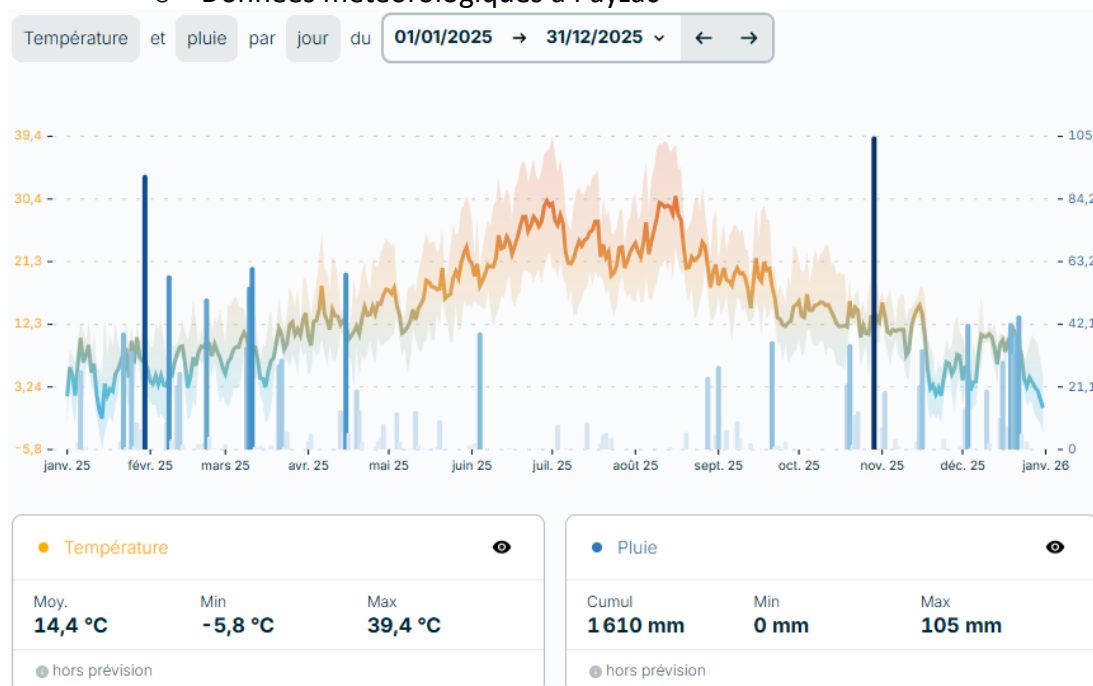
Les cumuls de pluie ont été exceptionnels. On note un gel mi-novembre (-10°C) ainsi qu'un coup de chaud au moment de la floraison. A ceci s'ajoutent 3 épisodes de grêle mi-juin. Sinon l'hiver a été doux et la fin d'automne plutôt chaude avec des changements brutaux de température.

○ Données météorologiques à Mirabel-aux-Baronnies



● Ardèche

○ Données météorologiques à Payzac



Synthèse du bilan climatique du territoire oléicole

- Un hiver avec des températures « en dents de scie »

L’hiver 2024-2025 a été sujet à des températures alternant entre la douceur (au-dessus des normales) et des périodes fraîches voir froides (en-dessous des normales).

- Un printemps chaud avec des épisodes orageux intenses

Le printemps 2025 correspond au 3<sup>ème</sup> printemps le plus chaud depuis 1999, à égalité avec les printemps 2022 et 2017. Des épisodes anormalement chauds ont été enregistrés fin avril et fin mai. Il a cependant bénéficié de précipitations régulières, marqué par des orages violents la dernière quinzaine de mai avec localement de la grêle. Cela a aussi contribué à un léger déficit d’ensoleillement par rapport aux normales sur le territoire oléicole.

- Un été précoce et très chaud

L’été 2025 se range, comme le printemps, à la 3<sup>ème</sup> place des étés les plus chauds depuis 1999. Les températures ont dépassé les 35°C 1 jour sur 4 ou 1 jour sur 3 sur la majorité des territoires méditerranéens. Le seuil des 40°C a aussi été régulièrement franchi, fait de moins en moins rare ces dernières années. On enregistre deux vagues de chaleur : une en juin, caractérisée par sa précocité et sa durée et une en août, très intense. Des orages ont permis d’arroser certains territoires pendant cette période mais de manière insuffisante pour éviter la sécheresse.

- Un automne sec

Les précipitations enregistrées durant l’automne 2025 sont encore une fois déficitaires. Il y a eu peu d’épisodes méditerranéens. Les températures ont été dans les normales saisonnières, bien que nous ayons vu alterner épisode de fraîcheur précoce et douceurs tardives.

- Fin d’année et début d’hiver

La fin d’année 2025 enregistre des épisodes pluvieux réguliers voire exceptionnels sur certaines régions. Un épisode de gel a aussi été enregistré le 19 novembre sur une majorité des territoires.

Phénologie



Période des stades phénologiques clé 2025 par département

|                              |                    | Floraison (BBCH 60-69) |     | Durcissement du noyau (BBCH 75) |         |      | Maturation (BBCH 80-89) |         |          |
|------------------------------|--------------------|------------------------|-----|---------------------------------|---------|------|-------------------------|---------|----------|
|                              |                    | avril                  | mai | juin                            | juillet | août | septembre               | octobre | novembre |
| Pyrénées Orientales (66)     | Secteurs précoces  |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
|                              | Secteurs tardifs   |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Aude (11)                    |                    |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Hérault (34)                 | Secteurs littoraux |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
|                              | Autres secteurs    |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Gard (30)                    |                    |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Bouches du Rhône (13)        |                    |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Vaucluse (84)                |                    |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Drôme (26)                   |                    |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Var (83)                     | Haut Var           |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
|                              | Secteurs littoraux |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Alpes de Haute Provence (04) |                    |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
| Alpes Maritimes (06)         | Secteurs littoraux |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |
|                              | Arrière-pays       |                        |     |                                 |         |      |                         |         |          |

### ***Floraison et durcissement du noyau***

En 2025, la floraison semble plus tardive d'une ou deux semaines selon les secteurs par rapport à l'année précédente et plutôt moins étalée dans le temps (malgré des variations selon le secteur et la conduite culturale). On constate toujours une hétérogénéité prononcée entre et au sein des parcelles. Les précipitations, parfois orageuses, à cette période ainsi que l'insuffisance d'épisodes venteux légers ont pu perturber la floraison. A noter qu'une partie de la vallée des Baux-de-Provence et une partie de la plaine de la Crau n'ont pas eu de fleurs. Également, le pic de température de fin mai a pu faire griller des fleurs sur le littoral niçois et l'arrière-pays varois. On suspecte des effets « coup de chaud » sur fleurs.

On observe une période de durcissement du noyau plus tardive par rapport à 2024.

### ***Maturité des olives***

Les rendements en huile dans les fruits ont été hauts sur l'ensemble des territoires oléicoles ayant eu une production. Cette année, la lipogenèse a été en avance ainsi que la maturité organoleptique. C'est un peu moins le cas dans les Pyrénées-Orientales où la charge en fruit a été exceptionnelle. Cette avance ainsi que le temps plutôt sec de l'automne explique en partie les bons rendements en huile.

Du fait de ces éléments et la pression mouche élevée, les récoltes ont eu lieu plutôt de manière précoce sur une grande partie des secteurs.

### ***Développement des pousses printanières et automnales***

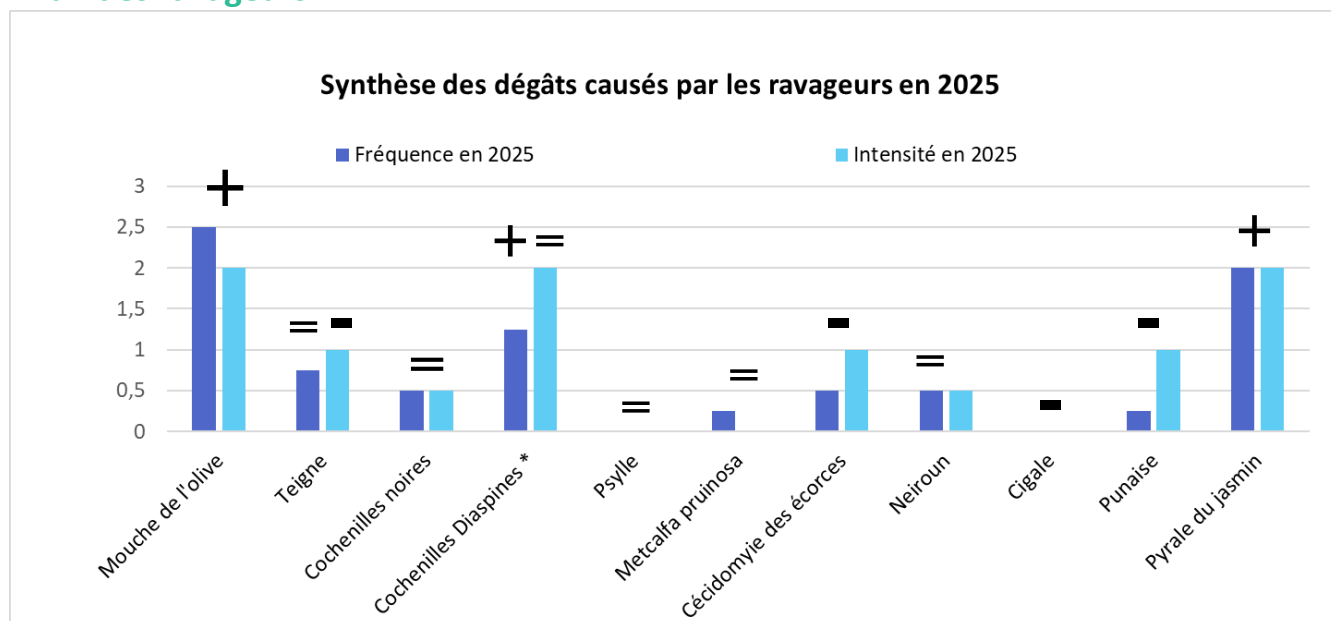
Même si les pousses de l'année 2025 ont été généreuses, il est à noter que la pousse printanière a été assez tardive avec des secteurs où le démarrage a eu lieu entre la mi-mai et la fin-mai (Alpes-maritimes, Drôme, Vaucluse), après le début de la floraison. Les Pyrénées-Orientales ont eu peu voire pas de pousses végétatives, que l'on peut expliquer par une très forte charge des arbres.

### ***Autres phénomènes***

- **Bonne assimilation de l'azote** : les précipitations régulières du printemps semblent avoir permis une meilleure minéralisation de l'azote dans les sols, rendant l'assimilation par l'arbre meilleure également (tendance observée grâce aux analyses foliaires).
- **Absence de phase de repos hivernal** : particulièrement sur les secteurs littoraux où l'activité de pousse a été observée quasiment sans interruption. En revanche, une phase de repos estival a bien été observée.
- **Floraison et fructification sur tout type de bois** : des fleurs et fruits ont été observés sur des rameaux d'âge différents dont sur de la pousse automnale de 2024 ou encore sur la pousse terminale.
- **Avortements de bourgeons végétatifs terminaux**, donnant un effet fourche sans pour autant qu'il y ait eu d'épisode de gel ou d'attaque de ravageurs. Ce phénomène s'observe depuis 5 ans et s'intensifie.

# Synthèse des bioagresseurs

## Bilan des ravageurs



(\*) Dégâts importants localisés sur certaines parcelles du Var, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes, des Pyrénées-Orientales

Fréquence : régularité de la présence de dégâts (1 : peu présents, 3 : présents sur l'ensemble du territoire oléicole)

Intensité : Gravité des dégâts (0 : dégâts non significatifs, 3 : dégâts importants)

### - Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Les larves de la mouche de l'olive creusent des galeries dans les fruits, entraînant leur chute. De plus, les mouches piquent les fruits, favorisant l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récolte importantes. Pour plus d'informations, consultez le site internet de [France Olive](https://franceolive.com).



De gauche à droite : Mouche de l'olive (*Bactrocera Oleae*) ; olive piquée ; olive trouée et avec dalmaticose. (Source : France Olive)

Cette année encore, les vols de mouche étaient présents dès le stade olive attractive, c'est-à-dire dès la première quinzaine de juin pour les secteurs précoces. Jusqu'en juillet, les températures ont été suffisamment hautes pour ralentir leur activité mais sans la stopper totalement quand les températures nocturnes redescendaient suffisamment. Lors de la première quinzaine de juillet, les captures ont été en nette augmentation et les premiers dégâts significatifs (piqûres et dalmaticose) ont été observés.

Des Pyrénées orientales au sillon audois, sur le littoral varois et les alpes maritimes, les captures ont été très fortes durant la deuxième quinzaine de juillet. C'est aussi à ce moment-là que les dégâts ont

fortement augmenté dans les secteurs pré-alpins et littoraux du pourtour niçois. Cela concerne des parcelles dites naturelles mais aussi des parcelles protégées. L'intensité du pic a été tel que la récolte était déjà considérée comme compromise (quantité et qualité) au début du mois de septembre.

Dans les zones plus reculées dans les terres, un premier pic de vol a été observé fin juillet avec une augmentation des dégâts sur les fruits. Cette situation peut être qualifiée d'inhabituelle. Ce caractère inhabituel a pu entraîner des positionnements de protections trop tardifs. Ainsi, certaines parcelles non protégées ont vu la récolte ici aussi compromise dès la mi-septembre. En revanche, les parcelles où des protections ont été bien positionnées, suffisamment en amont du premier vol et renouvelées sont restées propres.

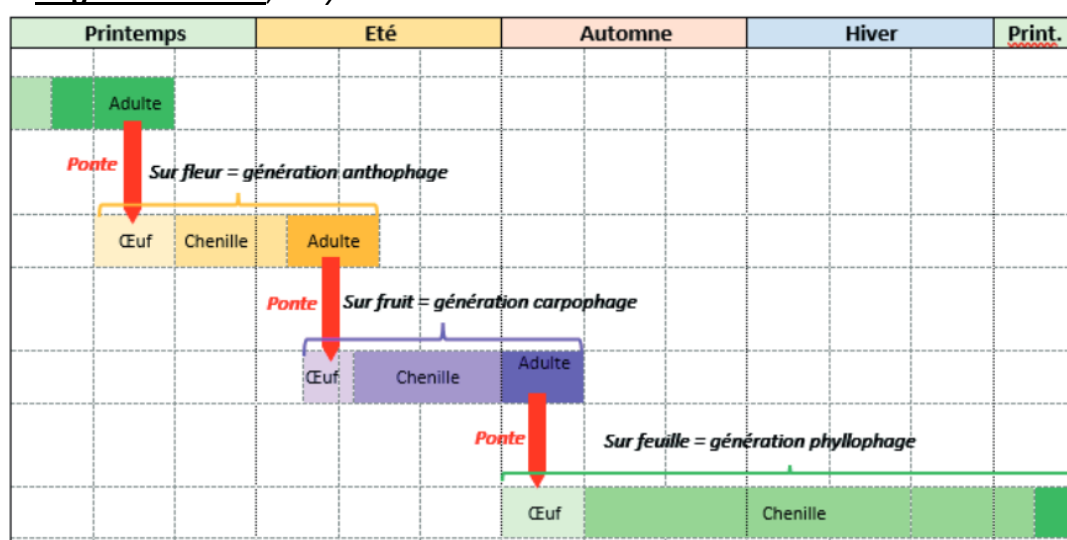
En août, l'activité de la mouche n'a faibli qu'au moment de la deuxième vague de chaleur puis a repris de manière plus ou moins modérée sur l'ensemble du territoire.

A partir de septembre, les dégâts liés aux pics de vol précédents continuent d'apparaître.

**On peut retenir que cette année, la pression de mouche de l'olive a été particulièrement importante et la dynamique assez similaire à l'année 2024. Malgré un début d'activité début juin sur les zones précoces, le premier pic a été observé courant juillet (première quinzaine pour les secteurs précoces, deuxième quinzaine en zone plus tardive). Ces démarrages d'activité sont assez précoces par rapport à l'historique du bassin oléicole français mais sont de plus en plus courants. Sur une majorité des secteurs où les protections ont été correctement positionnées, la récolte a pu être sauvée. A contrario, les secteurs pré-alpins et littoraux du pourtour niçois n'ont pas pu sauver l'entièreté de la récolte, même sur des parcelles correctement protégées.**

On ajoutera qu'encore cette année, une très forte hétérogénéité des niveaux de pression a été remarquée, parfois même au sein d'une même parcelle. Cela peut partiellement s'expliquer par le mode de conduite de la parcelle (irriguée ou non), la charge en fruits, si des protections sont mises en place ou non, la variété, le micro-climat et l'environnement de la parcelle.

#### - Teigne de l'olivier, *Prays oleae*



Cycle biologique de la teigne. Source : Centre Technique de l'Olivier.

La teigne de l'olivier est un petit lépidoptère qui se développe sur l'olivier et quelques autres oléacées. Elle effectue trois générations par an, chacune comportant quatre stades de développement : chenille, nymphe, adulte et œuf.

En 2025, la **génération phyllophage** était active dès début mars. La pression a été très hétérogène mais tous les secteurs ont été concernés. La haute provence, la basse vallée du Rhône et les alpes maritimes sont les zones où le plus de mines sur feuilles ont été observées.

Plus tardivement qu'en 2024, le premier vol a début mi-avril pour l'ensemble du territoire oléicole avec des niveaux de captures élevés.

C'est autour de la mi-mai que les premiers dégâts de la **génération anthrophage** sont visibles sur les secteurs précoces. Pour les secteurs plus tardifs, ils apparaissent fin mai. Une grande hétérogénéité est visible ici aussi mais les niveaux de pression ont justifié la mise en place de protections (*Bacillus thuringiensis*).

Les premiers dégâts de la **génération carpophage** (sur olives donc) sont observés sur début septembre. Les chutes de fruits ont continué jusqu'à la mi-octobre sur tous les secteurs. Les chutes de fruits liées à la teigne représentent 1 à 10% de l'ensemble des chutes de fruits. Ces niveaux sont habituels.

Il est important de noter qu'il n'est pas observé de cohérence entre les niveaux de dégâts et les niveaux de piégeage d'une génération à l'autre. On l'explique en partie par les conditions météorologiques (lessivage des larves sur feuilles et fleurs si des épisodes de pluie importants).

#### - Autres bioagresseurs

##### COCHENILLES

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages (non spécifiques à une plante hôte) de la super famille des *Coccoidea* qui regroupe plusieurs familles.

##### **Famille des *Coccidae* (Cochenilles à carapace)**



Cochenille noire  
(*Coccidae*)



*Philippia follicularis*  
(*Coccidae*)



Cochenille  
farineuse  
(*Pseudococcidae*)

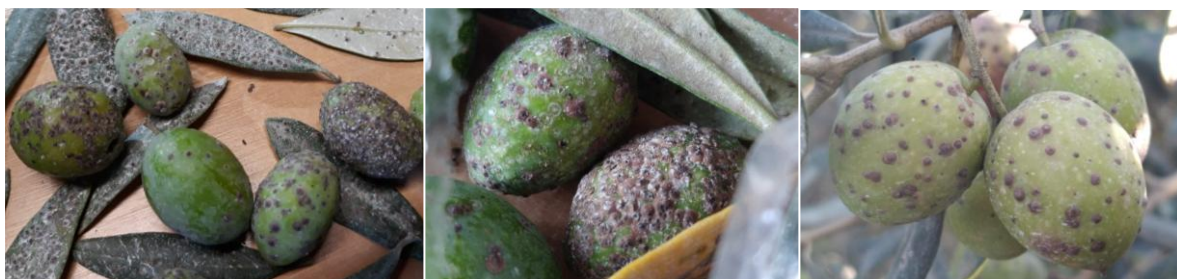
La famille des *Coccidae*, notamment la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*) et plus rarement *Filippia follicularis*, est la plus fréquemment rencontrée dans les vergers d'oliviers en France. Le miellat produit par les *Coccidae* en se nourrissant de la sève provoque le développement de fumagine (complexe de champignons épiphyte). La présence de fumagine sur les feuilles diminue leur capacité à réaliser la photosynthèse, affaiblissant ainsi l'arbre.

Crédit photos : Maud Damiens (CA 06), Fanny Vernier (CA 83)  
et Centre Technique de l'Olivier.

En 2025, des foyers de cochenilles noires de l'olivier sont observés ponctuellement sur des vergers dans le Vaucluse, les Alpes-maritimes, le Var, les Pyrénées-Orientales. Les foyers sont diffus et gérables. Il faut cependant rester vigilants.

Des foyers ponctuels de *Filippia follicularis* sont observés dans des vergers des Alpes-maritimes, comme en 2024.

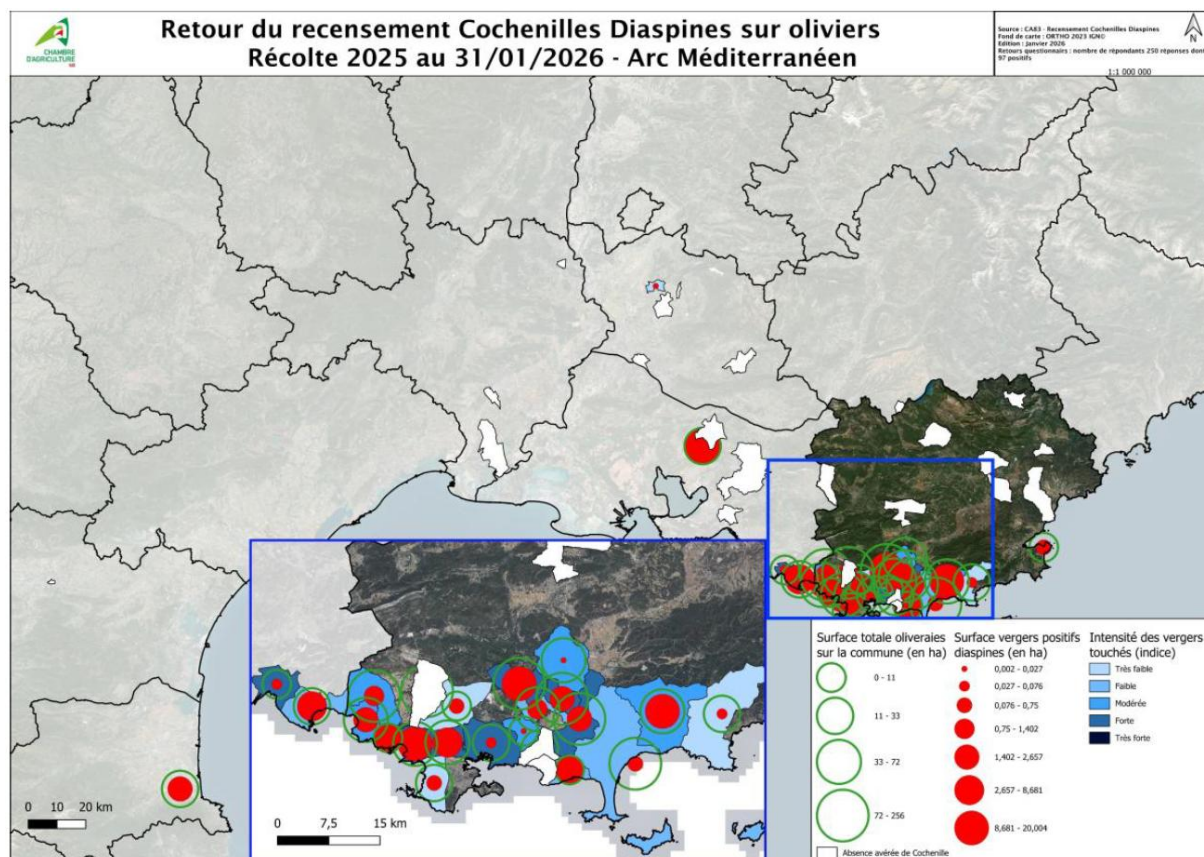
## Famille des *Diaspididae* (Cochenilles à bouclier)



Cochenilles de la famille des *Diaspididae*. Source : Fanny Vernier (CA 83) et Centre Technique de l'Olivier.

Une autre famille de cochenilles, les *Diaspididae* (cochenilles à bouclier), peut également se développer sur les oliviers, notamment *Parlatoria oleae* (la cochenille violette) et *Aspidiotus nerii* (la cochenille du lierre). Ces cochenilles impactent surtout les fruits (dépréciation voire chute prématurée des fruits), mais en cas de forte pression, elles peuvent également affaiblir les arbres. Les cycles biologiques et le nombre de générations des cochenilles varient en fonction des espèces, des conditions climatiques et des zones géographiques.

Cette famille de cochenilles est toujours très préoccupante pour les secteurs où elle est observée : de la pointe de Ramatuelle jusqu'au secteur de la Crau et jusqu'à Cuers, en passant par des vergers des Alpes-Maritimes, le pourtour Toulonnais, Cassis, La-Londe-les-Maures et Saint-Cyr-sur-Mer mais aussi dans les Pyrénées-Orientales. En effet, dans les vergers où quelques foyers ont été constatés



en début d'année, ces foyers ont fortement progressé et la présence de ces cochenilles s'est intensifiée en seulement quelques mois.

Cette année encore, les foyers ont persisté malgré la mise en place de protections avec des solutions à base d'huile de paraffine ou à base d'huile essentielle d'orange (Essen'ciel sur dérogation).

Les essaimages ont eu lieu tout au long de la saison et les nouveaux organes ont été rapidement colonisés (jeunes feuilles puis fruits).

En 2025, la Chambre d'agriculture du Var, le CIVAM des Bouches-du-Rhône, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes et France Olive renouvelle la réalisation d'un **état des lieux exhaustif de la présence de cochenilles** sur le territoire oléicole pour la récolte 2025. **La carte ci-dessus présente les résultats au 31/01/2026.**

Avec deux années de recul, on constate une légère progression du ravageur sur le territoire oléicole français : quelques nouveaux foyers (notamment dans les PO) mais aussi sur la zone littorale initiale avec de nouveaux signalements à l'Est du Var (St Tropez). A priori non explosive sur le reste du territoire oléicole, la situation épidémiologique se durcit sur les communes concernées.

**Si vous êtes producteur concerné par cette problématique et/ou moulinier** souhaitant relayer l'information, vous trouverez un questionnaire et d'autres supports [sur cette page de la Chambre d'agriculture du Var](#). De même, **si vous n'avez pas constaté ces cochenilles sur votre verger**, vous êtes tout de même invités à répondre à ce questionnaire afin que les secteurs où ces cochenilles ne sont pas présentes soient clairement identifiés. Nous vous remercions pour votre aide.

#### **PYRALE DU JAMIN**

Des attaques de pyrale du jasmin (*Palpita unionalis*) ont été signalées sur l'ensemble du bassin oléicole, y compris dans les nouveaux territoires oléicoles.

Ces attaques ont pu être pénalisantes pour les jeunes arbres mais aussi pour des arbres adultes (attaques sur jeunes pousses). On observe une présence plus forte de ce ravageur d'année en année.

#### **CECIDOMYIE DE L'ECORCE**

En 2025, des dégâts causés par la cécidomyie des écorces (*Resseliella oleisuga*) ont été signalés sur des parcelles des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, du Var, de la Drôme. Les niveaux d'attaque et leur fréquence semblent moins importants qu'en 2024.

#### **NEIROUN**

La présence de ce ravageur et son impact sur le verger dépend de la gestion du bois, qu'il ne faut pas laisser sur la parcelle mais bien évacuer.

#### **PUNAISES**

Les punaises, toutes espèces confondues, ont été moins observées qu'en 2024 dans les vergers.

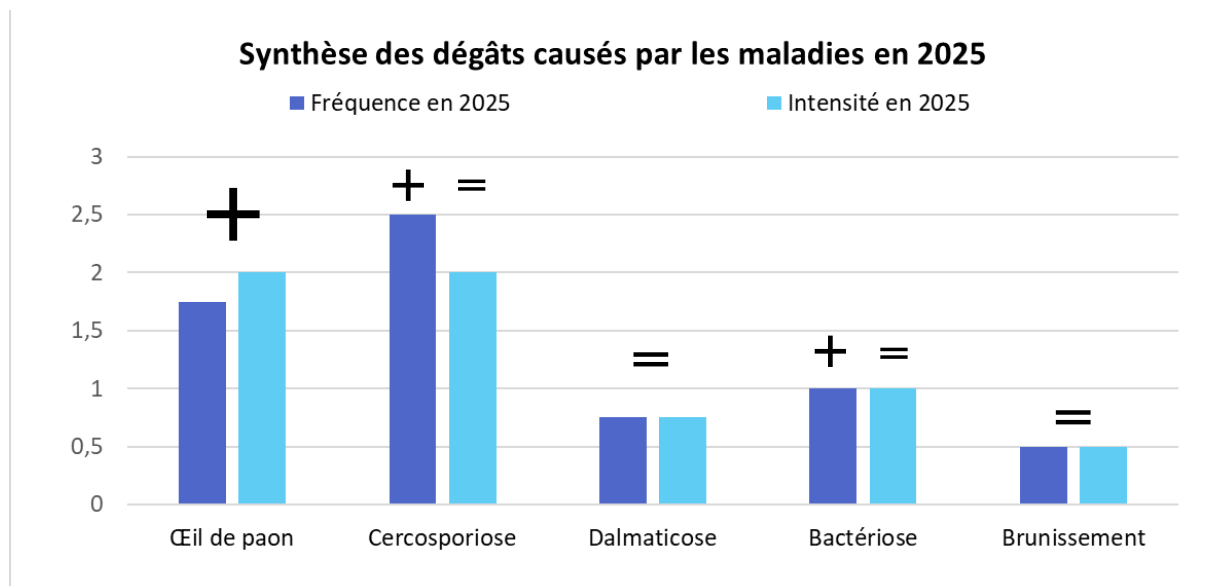
#### **OTIORHYNQUE**

Ce ravageur est particulièrement présent dans les Pyrénées-Orientales.

#### **HYLESINE**

Il n'y a pas de remontées particulières concernant ce ravageur. Dans le Var, on observe une pression moins forte qu'en 2024, probablement du fait de conditions météorologiques moins favorables.

## Bilan des maladies



- **Maladies du feuillage** : Œil de paon et Cercosporiose

L'usage « maladies du feuillage » sur olivier regroupe l'œil de paon (*Fusicladium oleagineum*) et la cercosporiose (*Pseudocercospora cladosporioides*), deux maladies cryptogamiques causées par des champignons ascomycètes (champignons supérieurs à mycélium cloisonné). Ces maladies se développent sur les feuilles et parfois sur les fruits ou le pédoncule de fruits.

### Symptômes et impact

- **Œil de paon** : La contamination des feuilles par l'œil de paon se traduit par des taches circulaires de 2 à 10 mm de diamètre sur le limbe supérieur des feuilles de plus d'un mois.
- **Cercosporiose** : Cette maladie se caractérise par un feutrage grisâtre sur la face inférieure des feuilles et des chloroses jaunes qui se nécrosent progressivement.



Symptômes d'œil de paon (gauche) et de cercosporiose (au milieu, face supérieure de la feuille atteinte /à droite, inférieure)  
(Source France Olive)

Les feuilles infectées par ces maladies chutent prématurément, entraînant une défoliation parfois importante des arbres. Cela réduit l'activité photosynthétique et la vigueur des arbres et dans une moindre mesure le développement des pousses, l'intensité de floraison et la production. Cela augmente également la sensibilité à d'autres pathogènes. Les extrêmement rares infections sur fruits peuvent retarder la maturité et déprécier la qualité des huiles.

### **Schéma épidémiologique**

Le schéma épidémiologique de ces deux maladies est relativement similaire et se déroule en plusieurs étapes :

1. **Phase d'infection** : Une spore se pose sur la face supérieure d'une feuille, germe sous des conditions favorables (présence d'eau libre, humidité et températures adéquates), pénètre dans l'épaisseur du limbe en traversant la cuticule et se propage dans les tissus internes de la feuille.
2. **Phase d'incubation** : Cette phase peut durer de quelques semaines à plusieurs mois pour l'œil de paon et jusqu'à un an pour la cercosporiose. Pendant cette période, les feuilles infectées ne présentent aucun symptôme visible.
3. **Phase de sporulation** : Le mycélium du champignon fructifie et produit de nouvelles spores qui se disséminent par précipitations, parfois du vent (cercosporiose et œil de paon) et potentiellement certains insectes comme les psocques (œil de paon). Les symptômes sur les feuilles deviennent visibles uniquement pendant cette phase.

Les conditions nécessaires au déroulement de chacune des phases de contamination (infection, incubation, sporulation) sont spécifiques à chaque maladie. En général, il faut la présence d'eau libre (feuille mouillée par la pluie, la rosée, le brouillard, ...), une humidité relative importante supérieure à 60 % et une température moyenne comprise entre 10 et 25°C, avec des variations légères pour la cercosporiose. Ces conditions sont principalement réunies au printemps et à l'automne.

### **Observations 2025**

Cette année, la situation concernant les maladies du feuillage a été similaire sur une majorité des secteurs oléicoles.

Les conditions printanières ont rendu la situation très favorable aux contaminations pour les deux maladies du feuillage (douceur et épisodes pluvio-orageux réguliers). Dès mars, on observe des sorties de symptômes qui augmenteront progressivement tout au long du printemps. La pression importante de l'an passé a laissé des stigmates : les vergers sont fortement défoliés. L'œil de paon est globalement plus visible que la cercosporiose (ce qui ne signifie pas que cette dernière est moins présente). La pousse végétative démarre pleinement à partir de la mi-mai et vient compenser tardivement les chutes foliaires.

L'épisode caniculaire de début juin vient stopper les conditions favorables aux contaminations. Les défoliations reprennent cependant début juillet, confirmant la présence des maladies du feuillage malgré les protections mises en place au printemps. Les périodes moins chaudes et accompagnées d'orages au cours de l'été (début juillet, mi-août) ont potentiellement permis des contaminations. Les défoliations se sont poursuivies jusqu'à l'entrée de l'automne.

Comme pour le printemps, l'automne a connu des conditions particulièrement favorables aux contaminations. On observe des nouvelles sorties de symptômes, de manière plus hétérogène selon les territoires et aussi moins importantes qu'en début d'année. La pousse d'automne vient un peu compenser les pertes foliaires des mois passés.

**En résumé, les pressions d'œil de paon et de cercosporiose ont été fortes au printemps. La défoliation a été particulièrement importante du fait de la forte pression en 2024 et du maintien de**

la présence dans les vergers des deux maladies du feuillage en 2025. Il faut dire que les conditions printanières et automnales ont été très favorables aux contaminations. Les pousses végétatives ont cependant permis de compenser partiellement les chutes foliaires.

- Dalmaticose, *Botryosphaeria dothidea*

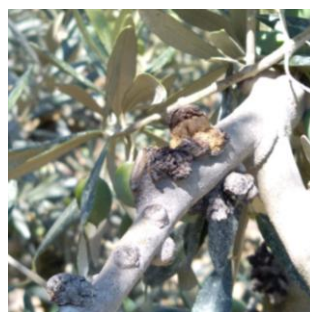
La dalmaticose est causée par le champignon *Botryosphaeria dothidea*. Son développement sur fruit est fortement lié à la présence de piqûres de mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*). Les symptômes sont très caractéristiques, avec l'apparition d'une tache circulaire de couleur brune dont le contour est bien défini. La dalmaticose provoque la chute du fruit.



Olives avec dalmaticose  
(Source : France Olive)

Cette année 2025 est caractérisée par une pression très importante de la mouche de l'olive, ce qui a entraîné l'apparition de dalmaticose vers la mi-juillet, suite aux attaques de juin. Pour autant, la présence de dalmaticose a été plutôt faible (malgré une augmentation mi-septembre), par rapport à l'année précédente.

- Bactériose, *Pseudomonas savastanoi*



Galles de bactériose sur rameaux (Source : Centre Technique de l'Olivier, F. Vernier CA 83)

Malgré des conditions très favorables au développement de la bactériose, notamment au printemps, **peu de nouveaux foyers ont été signalés sur le territoire oléicole**. Les épisodes localisés de grêle et de gel occasionnent des blessures qui peuvent être à l'origine de contaminations.

D'une manière générale, toutes les blessures occasionnées par la grêle, le gel, la taille, la récolte, ainsi que les chutes foliaires liées aux maladies du feuillage, sont des portes d'entrée pour les bactéries responsables de cette maladie. Cette bactérie *Pseudomonas savastanoi* se diffuse sur le végétal à partir de galles par production et diffusion dans le verger d'une grande quantité de bactéries lorsque les conditions météorologiques sont favorables, telles que l'humidité et les précipitations.

## Avertissement

Le BSV est un bulletin d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**France Olive – CHAZALVIEL Justine - BALAJAS Julien**

### Relecture

**DRAAF - SRAL PACA**

**Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur**

## Observation

**Christine Agogué – CA 11**

**Anaïs Bascoul – CivamBio 66**

**Corinne Barge – CIVAM oléicole 13**

**Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse**

**Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais**

**Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26**

**Célia Gratraud – Consultante en oléiculture**

**Maud Damiens – CA 06**

**Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83**

**Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)**

**Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)**

**Fanny Vernier – CA 83**

**François Veyrier – CETA d'Aubagne**

## Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)